

Comptes annuels

Association SAINTE ANGELE

CHIRAC

48100 BOURG SUR COLAGNE

Exercice clos le : 31/12/2017

SAS SUD EXPERT CONSEIL 48

Immeuble l'Odyssée
130 avenue Hippolyte Barascud

Tél : 05.65.99.08.45

Fax : 05.65.49.04.71

12400 SAINT AFFRIQUE



Bilan Association Medico Social

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	10 287	10 287				
Fonds commercial						
Autres Immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur Immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	1 255 727	154 182	1 101 545	6,61	1 135 045	7,23
Constructions	7 259 417	3 968 047	3 291 370	19,76	3 583 123	22,83
Installations techniques, matériel & outillage industriels	726 979	655 924	71 055	0,43	90 862	0,58
Autres immobilisations corporelles	778 657	684 551	94 106	0,57	122 175	0,78
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	7 000		7 000	0,04	5 257	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres Immobilisés						
Prêts	35 756		35 756	0,21	18 007	0,11
Autres Immobilisations financières	1 674		1 674	0,01	1 524	0,01
TOTAL (I)	10 075 498	5 472 992	4 602 507	27,64	4 955 993	31,57
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	8 000		8 000	0,05		
Créances usagers et comptes rattachés (3)	958 960		958 960	5,78	1 048 233	6,68
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	1 316		1 316	0,01	586	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices					8 045	0,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					89 808	0,57
. Autres	180 824		180 824	1,09		
Valeurs mobilières de placement	8 696 260		8 696 260	52,22	7 797 620	49,68
Disponibilités	2 205 166		2 205 166	13,24	1 794 425	11,43
Charges constatées d'avance	313		313	0,00	1 232	0,01





ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (III)	12 050 839		12 050 839	72,36	10 739 949	88,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des emprunts (V) Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	22 126 337	5 472 992	16 653 345	100,00	15 695 942	100,00

- (1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
- (2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
- (3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.





PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 033 743	6,21	1 033 743	6,59
Fonds associatifs avec droit de reprise	272 749	1,64	272 749	1,74
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	3 547 491	21,30	3 222 505	20,53
Réserves de compensation	737 410	4,43	470 864	3,00
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	229 606	1,38	229 606	1,45
Autres réserves	423 959	2,55	423 959	2,70
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	3 866 622	23,22	3 790 222	24,15
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou Inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 200 083	7,21	1 073 783	6,84
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	832 329	5,00	794 231	5,05
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 648 825	9,90	1 271 065	8,10
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL(I)	13 792 815	82,82	12 582 725	80,17
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	857 208	5,15	952 802	6,07
Provisions pour charges				
TOTAL(III)	857 208	5,15	952 802	6,07
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	79 544	0,48	82 590	0,53
. Sur autres ressources				
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	712 601	4,28	755 198	4,61
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	98 138	0,59	117 252	0,75
Dettes fiscales et sociales	992 359	5,96	1 060 151	6,75
Autres (5)	120 680	0,72	145 100	0,92
Produits constatés d'avance			125	0,00
TOTAL(IV)	2 003 322	12,03	2 160 415	13,76
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	16 653 345	100,00	15 695 942	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
<p><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></p> <p>Legs nets à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle <p>Dons en nature restant à vendre</p> <p><u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u></p>				
<p>(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.</p> <p>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.</p> <p>(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.</p> <p>(4) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :</p> <p>(5) Dont fonds des majeurs protégés :</p>				





COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	323 481		323 481	100,00	322 829	100,00	652	0,20
Montants nets produits d'expl.	323 481		323 481	100,00	322 829	100,00	652	0,20
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification			7 238 883	N/S	7 296 894	N/S	-58 011	-0,79
Subventions d'exploitation								
Dons								
Cotisations			71	0,02	73	0,02	-2	-2,73
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			252 290	77,99	257 299	79,70	-5 009	-1,91
Reprise de provisions			95 593	29,55	180 597	55,94	-85 004	-47,05
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			7 586 837	N/S	7 734 863	N/S	-148 026	-1,90
Total des produits d'exploitation (I)			7 910 318	N/S	8 057 693	N/S	-147 375	-1,82
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			419 488	129,68	528 974	163,86	-109 486	-20,69
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			419 488	129,68	528 974	163,86	-109 486	-20,69
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			123	0,04	5 312	1,65	-5 189	-97,67
Sur opérations en capital					2 200	0,68	-2 200	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			5 000	1,55			5 000	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			5 123	1,58	7 512	2,33	-2 389	-31,79
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			8 334 928	N/S	8 594 179	N/S	-259 251	-3,01
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			8 334 928	N/S	8 594 179	N/S	-259 251	-3,01
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			733 340	226,70	711 943	220,53	21 397	3,01
Services extérieurs			314 487	97,22	335 636	103,97	-21 149	-6,29
Autres services extérieurs			62 465	19,31	73 083	22,64	-10 618	-14,62
Impôts, taxes et versements assimilés			349 662	108,09	477 787	148,00	-128 125	-26,81
Salaires et traitements			3 900 143	N/S	3 921 692	N/S	-21 549	-0,54
Charges sociales			1 249 594	386,30	1 261 201	390,67	-11 607	-0,91
Autres charges de personnel			5 963	1,84	-24 176	-7,48	30 139	124,65
Subventions accordées par l'association			1 800	0,56	400	0,12	1 400	350,00
Dotations aux amortissements			438 349	135,51	480 701	148,90	-42 352	-8,80



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux provisions	6 378	1,97	6 129	1,90	249	4,06
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	7 062 181	N/S	7 244 395	N/S	-182 214	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	17 889	5,53	18 922	5,86	-1 033	-5,45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	17 889	5,53	18 922	5,86	-1 033	-5,45
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	1 087	0,34	456	0,14	631	138,38
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	377 760	116,78	478 284	148,15	-100 524	-21,01
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 955	0,60	5 000	1,55	-3 045	-60,69
Total des charges exceptionnelles (IV)	380 802	117,72	483 740	149,84	-102 938	-21,27
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	41 728	12,90	52 890	16,38	-11 162	-21,09
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	7 502 600	N/S	7 799 948	N/S	-297 348	-3,80
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	832 329	257,30	794 231	246,02	38 098	4,80
TOTAL GENERAL	8 334 928	N/S	8 594 179	N/S	-259 251	-3,01
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, les entités doivent appliquer la nouvelle réglementation comptable relative à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs issue des règlements du CRC.

Une des modifications instaurées par cette réglementation est la méthode d'amortissement dite par composant.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La plus-value latente au 31/12/2017 n'a pas été évaluée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





Provisions pour risques et charges

Une nouvelle définition des passifs modifie substantiellement les principes de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces nouvelles règles sont applicables aux comptes des exercices clos à compter du 1^{er} janvier 2002.

Afin de limiter et de justifier le montant inscrit en provisions réglementées et pour risques et charges, des retraitements ont été réalisés : montant affecté en report à nouveau considérant que le résultat est sous contrôle du tiers financeur.

Ces retraitements ont entraîné des incohérences au niveau du tableau des provisions entre les augmentations et diminutions et le montant des dotations et reprises de provisions inscrites au compte de résultat.

- Provision pour départ en retraite

Le montant inscrit au bilan s'élève à la somme de 857 208 €. La provision est dotée en totalité.

Le montant a été déterminé par un logiciel spécifique en prenant pour hypothèse de calcul sur l'exercice 2017 : âge de départ 62 ans, départ volontaire des salariés à l'âge légal taux de cotisations sociales et fiscales estimées à un taux de 60%.

Résultat sous contrôle des tiers financeurs

Les résultats en instance d'affectation sont comptabilisés dans des comptes 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs » année par année.

Plan comptable

Le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 et l'arrêté du 14 novembre 2003 ont modifié la liste des comptes du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 2008 relatif au plan comptable applicable aux ESMS privés non lucratifs, le plan comptable a été ajusté sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

Rémunération des Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance :

Rémunération allouée aux membres :

- Des organes d'administration : néant,
- Des organes de direction : cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Rémunération du Commissaire aux Comptes :

La rémunération allouée au Commissaire aux Comptes au titre du contrôle des comptes de l'exercice est de 8 900 €.

Effectif

Le nombre d'équivalent temps plein sur l'ensemble de l'association s'élève à 159 au 31/12/2017.





Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Sur l'exercice 2017 :

- l'économie de charges résultant du dispositif d'exonération des cotisations sociales ZRR, s'est élevée à la somme de 511 987 €,
- le CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires) dont l'association a bénéficié représente 119 639 €.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 287		
Terrains	1 255 727		
Constructions sur sol propre	2 099 205		
Constructions sur sol d'autrui	0		
Installations générales, agencements, constructions	5 131 243		28 969
Installations techniques, matériel et outillages industriels	719 184		10 240
Autres installations, agencements, aménagements	49 098		
Matériel de transport	466 544		17 738
Matériel de bureau, informatique, mobilier	305 284		8 294
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	10 026 285		65 241
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	5 257		1 743
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 531		17 900
TOTAL	24 788		19 643
TOTAL GENERAL	10 061 360		84 884

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 287	
Terrains			1 255 727	
Constructions sur sol propre			2 099 205	
Constructions sur sol d'autrui			0	
Installations générales, agencements, constructions			5 160 212	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		2 445	726 979	
Autres installations, agencements, aménagements			49 098	
Matériel de transport			484 282	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		68 300	245 278	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	0	70 744	10 020 782	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			37 431	
TOTAL	0	0	44 431	
TOTAL GENERAL	0	70 744	10 075 500	



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	10 287			10 287
Terrains	120 683	33 499		154 182
Constructions sur sol propre	1 058 876	62 913		1 121 789
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Installations générales, agencements constructions	2 588 448	257 811		2 846 259
Installations techniques, matériel et outillages industriels	628 322	30 046	2 445	655 923
Installations générales, agencements divers	40 175	4 968		45 143
Matériel de transport	406 567	23 536		430 103
Matériel de bureau, informatique, mobilier	252 009	25 576	68 280	209 305
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 095 080	438 349	70 724	5 462 705
TOTAL GENERAL	5 105 367	438 349	70 724	5 472 992

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	33 499				
Constructions sur sol propre	62 913				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	257 811				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 046				
Installations générales, agencements divers	4 968				
Matériel de transport	23 536				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 576				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	438 349				
TOTAL GENERAL	438 349				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				





Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 271 065	377 760	0	1 648 826
TOTAL Provisions réglementées	1 271 065	377 760	0	1 648 826
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	952 801	0	95 593	857 208
TOTAL Provisions	952 801	0	95 593	857 208
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 223 866	377 761	95 593	2 506 034
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		377 760	95 593	



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	35 756		35 756
Autres immobilisations financières	1 674		1 674
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	958 960	958 960	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 316	1 316	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	119 639	119 639	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	61 185	61 185	
Charges constatées d'avance	313	313	
TOTAL GENERAL	1 178 843	1 141 413	37 430
Montant des prêts accordés dans l'exercice	17 900		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	712 601	45 324	169 683	497 594
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	98 138	98 138		
Personnel et comptes rattachés	371 262	371 262		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	461 277	461 277		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	159 819	159 819		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 181	1 181		
Groupe et associés				
Autres dettes	119 499	119 499		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 923 777	1 256 500	169 683	497 594
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 421			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Détail des emprunts

Dates	Organismes	Durée	Taux en	Etablissements	Garanties	Montant	Dû à moins	Entre 1	Dû à plus
			%	concernés		Initial	de 1 an	et 5 an	de 5 an
2005	Crédit Foncier	29 ans	3,95%	FAM	Hypothèque	1 200 000	41 379	165 517	496 552
2003	CRAM	20 ans	0,00%	MAS		20 832	1 042	4 166	1 042
						1 220 832	42 421	169 683	497 594

S.A.R.L. AUDIT RUBIO ET ASSOCIES

« Le Monestier »

Avenue Jean Monestier – 48400 FLORAC

Tél. 04 66 45 00 84 – Fax 05 65 61 42 01

Capital social : 8 000 euros – RCS B 423 746 007

ASSOCIATION « SAINTE-ANGELE »

CHIRAC

48100 BOURGS-SUR-COLAGNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**

A l'Assemblée Générale des adhérents de l'ASSOCIATION «SAINTE-ANGELE».

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION «SAINTE-ANGELE», relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Société de Commissariat aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact sur le résultat de l'exonération de cotisations sociales dite « exonération ZRR ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés de la reprise et du calcul de l'indemnité pour départ à la retraite (ou IFC) positionnée au passif du bilan.

Nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation du CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires) dont l'Association a bénéficié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

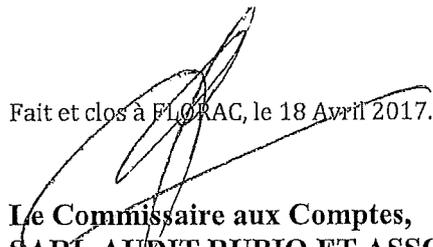
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait et clos à FLORAC, le 18 Avril 2017.


**Le Commissaire aux Comptes,
SARL AUDIT RUBIO ET ASSOCIES,
Représentée par son gérant,
M. Christian RUBIO,
Signataire**

SARL AUDIT RUBIO ET ASSOCIES

Immeuble "Le Monestier"
Avenue Jean Monestier
48400 FLORAC
Tél. 04 66 45 00 84